



La prière du chapelet

Dans toute la paroisse, des personnes se donnent régulièrement rendez-vous pour prier le chapelet.

A l'église de Barbezieux, tous les jeudi à 10h00

Dans les églises de la communauté locale de Barret, chaque premier vendredi du mois à 11h00

A l'église de Vignolles, tous les vendredis à 11h00